

Comme l'a dit l'honorable député de Cap-Breton-Sud, nous avons de vastes ressources. Nous avons aussi un Gouvernement dont l'initiative est sans bornes. Nous sommes donc assuré d'aller de l'avant.

M. JOHN R. MacNICOL (Davenport) : La résolution à l'étude est analogue à d'autres qu'on a soumises en cette Chambre depuis mon arrivée et que je n'ai jamais manqué d'appuyer. Un prédécesseur du ministre, ancien représentant de Kingston, feu Norman Rogers, avait, de grandes idées sur les moyens de tirer parti de projets de ce genre. Malheureusement pour le pays, la mort l'a fauché beaucoup trop tôt. Je garde l'impression que, s'il avait vécu, il aurait trouvé le moyen de donner suite à des mesures comme celle dont nous sommes actuellement saisis. Il s'agit ici de former notre jeunesse et chacun d'entre nous en est, qu'il s'agisse d'anciens combattants ou d'autres. Peut-être le programme vise-t-il les premiers d'une façon toute particulière, mais il n'oublie pas ceux qui n'ont pas porté les armes, car tous doivent vivre.

Nous devons nous intéresser aux tâches qui attendent ces hommes, une fois formés. Aujourd'hui, je recevais une lettre d'un ex-militaire de la Nouvelle-Ecosse qui avait passé deux ou trois mois à Toronto. Il a perdu son emploi il y a environ un mois et demi, je me suis adressé en son nom à une dizaine de sociétés de Toronto, dont la Commission municipale des transports, pour lui trouver du travail. Il s'agit d'un jeune homme qui a de brillants états de service mais, à ce qu'il me dit aujourd'hui, il lui a été impossible jusqu'ici de se placer. Ce n'est pas une très bonne note, n'est-ce pas, à l'égard des offres d'emplois?

Je sais que, dans ce domaine, les conditions ne sont pas aussi favorables qu'elles l'étaient. Je n'en blâme personne d'ailleurs. La guerre est maintenant terminée. Pendant les hostilités, une foule de Canadiens travaillaient à la production de munitions. Ces usines ne fabriquent pas de munitions; à moins que certaines en aient repris la fabrication. Le ministre serait bien avisé d'établir en même temps que le programme prévu dans la présente mesure une commission de régie qui verra à ce que ces jeunes diplômés obtiennent un emploi à la fin de leur cours de formation professionnelle.

Au cours d'un récent voyage, j'ai rencontré le père de trois jeunes gens qui ont fait la dernière guerre. Lorsque je lui ai demandé ce qu'ils étaient devenus, il a avoué que tous trois se trouvaient dans l'ouest des Etats-Unis où ils travaillent au compte de la régénération du sol. La mesure à l'étude prévoit-elle des

cours ou un entraînement qui permettrait de placer des milliers de jeunes gens ainsi qu'on l'a fait aux Etats-Unis grâce à la division de la mise en valeur des terrains? Lorsque le ministre fera sa réplique voudra-t-il nous dire si on donnera des cours sur la construction des barrages, sur la préparation des plans des barrages, en un mot sur tout ce qui se rapporte à la construction des barrages, sur le bétonnage, sur l'acier employé dans la construction de ces entreprises servant à emmagasiner l'eau? Je sais que le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) a dressé pour l'Ouest un programme de régénération du sol. Ce programme prend une telle importance qu'il fournira de l'emploi à plusieurs milliers d'ouvriers connaissant les travaux de construction des barrages, d'irrigation et tous les travaux connexes. J'aimerais donc savoir si le programme de formation professionnelle mentionné dans la présente mesure prévoit la préparation d'ouvriers capables d'effectuer des travaux dans ce genre d'emplois.

Tout le monde sait qu'un grand nombre des militaires ont eu beaucoup d'expérience durant la guerre dans la mise en œuvre des travaux de génie utilisés durant le conflit. Cette expérience leur serait des plus utiles si on les employait aux travaux d'assainissement dans l'ouest du pays. Le programme prévoit-il la formation en vue de la mise en œuvre de travaux de drainage et de la production de pétrole? Nous savons que d'importantes sociétés, comme l'Imperial Oil, envoient des jeunes gens, des ingénieurs et des géologues compétents, dans toutes les régions du pays, afin de découvrir du pétrole. Le programme vise-t-il la formation de jeunes gens qu'on pourra envoyer dans les champs pétrolifères actuels ou éventuels comme à Leduc et à Norman Wells? A mon sens, il ne suffit pas de leur donner la formation requise, mais il faut voir à ce qu'ils puissent obtenir des emplois conformes à la formation qu'ils ont reçue.

Comme un honorable préopinant l'a signalé, rien ne sert de former des jeunes gens si nous ne pouvons leur trouver d'emploi, surtout au Canada, car déjà un trop grand nombre d'entre eux se cherchent du travail aux Etats-Unis.

Je tiens à savoir si le programme formera les jeunes gens aux emplois suivants: premièrement, pourront-ils s'adonner aux travaux de régénération du sol, y compris la prévention des inondations, les entreprises d'irrigation, les mesures de conservation des eaux et ainsi de suite? Ensuite, seront-ils initiés à la mise en valeur au Canada de champs pétrolifères et à tous les travaux que cela comporte? Au cours d'une tournée récente aux Etats-Unis, j'ai constaté que dans plusieurs champs pétroli-